

Quik Stik® Mini Twist Paint Marker White, Yellow, Red

LA-CO Industries, Inc.

selon Federal Register / Vol. 77, Règlement Règles et n o de 58 / lundi 26 mars 2012 /
selon la réglementation Canadienne sur les produits dangereux (HPR)
Date d'émission: 04/13/2015
Version: 1.0

SECTION 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1. Identificateur de produit

Forme du produit : Mélange
Nom du produit : Quik Stik® Mini Twist Paint Marker White, Yellow, Red

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisation de la substance/mélange : Marquage.

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

LA-CO Industries, Inc.
1201 Pratt Boulevard
Elk Grove Village, IL. 60007-5746
Phone: (847) 956-7600
Fax: (847) 956-9885
E-mail: customer_service@laco.com

1.4. Numéro d'appel d'urgence

Numéro d'urgence : 24-hour emergency: CHEMTREC- U.S. : 1-800-424-9300 International: +1-703-527-3887

SECTION 2: Identification des dangers

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Classification conformément à la norme général harmonisé

Skin Irrit. 2 H315
Eye Irrit. 2A H319

Texte complet des phrases H: voir section 16

2.2. Éléments d'étiquetage

Étiquetage GHS-US

Pictogrammes de danger (GHS-US) :



GHS07

Mention d'avertissement (GHS-US) :

Attention

Mentions de danger (GHS-US) :

H315 - Provoque une irritation cutanée
H319 - Provoque une sévère irritation des yeux

Conseils de prudence (GHS-US) :

P264 - Se laver les mains soigneusement après manipulation
P280 - Porter un équipement de protection des yeux, des gants de protection
P302+P352 - Si sur la peau: laver abondamment à l'eau de l'eau
P305+P351+P338 - EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer
P321 - Traitement spécifique (voir Premiers secours sur cette étiquette)
P332+P313 - En cas d'irritation cutanée: consulter un médecin
P337+P313 - Si l'irritation oculaire persiste: consulter un médecin
P362 - Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation

2.3. Autres dangers

Pas d'informations complémentaires disponibles

2.4. Toxicité aiguë inconnue (GHS US)

31.5 pourcent du mélange se compose d'un ou de plusieurs éléments d'une toxicité sévère inconnue (Oral)
31.5 pourcent du mélange se compose d'un ou de plusieurs éléments d'une toxicité sévère inconnue (Dermal)
31.5 pourcent du mélange se compose d'un ou de plusieurs éléments d'une toxicité sévère inconnue (Inhalation (Dust/Mist))

SECTION 3: Composition/informations sur les composants

Quik Stik® Mini Twist Paint Marker White, Yellow, Red

Fiche de données de sécurité

selon Federal Register / Vol. 77, Règlement Règles et n o de 58 / lundi 26 mars 2012 /
selon la réglementation Canadienne sur les produits dangereux (HPR)

3.1. Substance

Non applicable

3.2. Mélange

Nom	Identificateur de produit	% (w/w)	Classification (GHS-US)
(2-Methoxymethylethoxy)-propanol	(n° CAS) 34590-94-8	29 White 30 Yellow 30.3 Red	Flam. Liq. 4, H227
ethyl 3-ethoxypropionate	(n° CAS) 763-69-9	17 White, Yellow 18 Red	Flam. Liq. 3, H226
Vinyl acetal polymers, butyrals	(n° CAS) 63148-65-2	17.2 White 17 Yellow 18 Red	Skin Irrit. 2, H315 Eye Irrit. 2A, H319 STOT SE 3, H335
2,4,7,9-Tetramethyl-5-decyne-4,7-diol ethoxylate	(n° CAS) 9014-85-1	0.9 White 1 Yellow 1.5 Red	Eye Dam. 1, H318 Aquatic Acute 3, H402 Aquatic Chronic 3, H412

Texte complet des phrases H: voir section 16

SECTION 4: Premiers secours

4.1. Description des premiers secours

- Premiers soins général : Ne jamais administrer quelque chose par la bouche à une personne inconsciente. En cas de malaise consulter un médecin (si possible lui montrer l'étiquette).
- Premiers soins après inhalation : Transporter la victime à l'extérieur et la maintenir au repos dans une position où elle peut confortablement respirer.
- Premiers soins après contact avec la peau : Laver abondamment à l'eau et au savon. Laver les vêtements contaminés avant réutilisation. En cas d'irritation cutanée: Consulter un médecin.
- Premiers soins après contact oculaire : Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Si l'irritation oculaire persiste: consulter un médecin.
- Premiers soins après ingestion : NE PAS faire vomir. Consulter un médecin en cas de malaise.

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

- Symptômes/lésions après contact avec la peau : Provoque une irritation cutanée.
- Symptômes/lésions après contact oculaire : Provoque une sévère irritation des yeux.

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Tous les traitements devraient être basés sur les signes et symptômes de détresse observés chez le patient.

SECTION 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1. Moyens d'extinction

- Moyens d'extinction appropriés : Utiliser les moyens adéquats pour combattre les incendies avoisinants.
- Agents d'extinction non appropriés : Aucun connu.

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

- Danger d'incendie : Aucun danger d'incendie ou d'explosion spécifique.
- Réactivité : Aucune réaction dangereuse connue.

5.3. Conseils aux pompiers

- Instructions de lutte contre l'incendie : Soyez prudent lors du combat de tout incendie de produits chimiques. Empêcher les effluents de la lutte contre le feu de pénétrer dans les égouts ou les cours d'eau.
- Protection en cas d'incendie : Ne pas pénétrer dans la zone de feu sans équipement de protection, y compris une protection respiratoire. Porter des vêtements résistant au feu/aux flammes/ignifuges. Porter un appareil respiratoire autonome.

SECTION 6: Mesures à prendre en cas de déversement accidentel

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

- Mesures générales : Empêcher ou limiter la formation et la dispersion de poussières. Éviter le contact avec la peau et les yeux.

6.1.1. Pour les non-secouristes

- Équipement de protection : Porter des gants appropriés. Lunettes anti-éclaboussures ou des lunettes de sécurité.
- Procédures d'urgence : Eloigner le personnel superflu.

Quik Stik® Mini Twist Paint Marker White, Yellow, Red

Fiche de données de sécurité

selon Federal Register / Vol. 77, Règlement Règles et n o de 58 / lundi 26 mars 2012 /
selon la réglementation Canadienne sur les produits dangereux (HPR)

6.1.2. Pour les secouristes

Équipement de protection : Porter des gants appropriés. Lunettes anti-éclaboussures ou des lunettes de sécurité.
Procédures d'urgence : Aérer la zone.

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Éviter le rejet dans l'environnement.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Pour la rétention : Éviter de générer de la poussière. Contenir et récolter comme tout solide.
Procédés de nettoyage : Réduire à un minimum la production de poussières. Sur le sol, balayer ou pelleter dans des conteneurs de rejet adéquats.

6.4. Référence à d'autres sections

Section 13: informations sur l'élimination. Section 7: la manipulation. Section 8: équipement de protection individuelle.

SECTION 7: Manipulation et stockage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Mesures d'hygiène : Se laver les mains et toute autre zone exposée avec un savon doux et de l'eau, avant de manger, de boire, de fumer, et avant de quitter le travail.

7.2. Conditions nécessaires pour assurer la sécurité du stockage, tenant compte d'éventuelles incompatibilités

Conditions de stockage : Conserver dans un endroit sec, frais et très bien ventilé.
Produits incompatibles : Acides forts. Oxydants forts. Bases fortes.
Interdictions de stockage en commun : Matières incompatibles.

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Marquage.

SECTION 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1. Paramètres de contrôle

Quik Stik® Mini Twist Paint Marker White, Yellow, Red		
ACGIH	Non applicable	
OSHA	Non applicable	
(2-Methoxymethylethoxy)-propanol (34590-94-8)		
ACGIH	ACGIH TWA (mg/m ³)	606 mg/m ³
ACGIH	ACGIH TWA (ppm)	100 ppm
ACGIH	ACGIH STEL (mg/m ³)	909 mg/m ³
ACGIH	ACGIH STEL (ppm)	150 ppm
OSHA	OSHA PEL (TWA) (mg/m ³)	600 mg/m ³
OSHA	OSHA PEL (TWA) (ppm)	100 ppm
OSHA	OSHA PEL (STEL) (mg/m ³)	600 mg/m ³
Canada (Québec)	VECD (mg/m ³)	909 mg/m ³
Canada (Québec)	VECD (ppm)	150 ppm
Canada (Québec)	VEMP (mg/m ³)	606 mg/m ³
Canada (Québec)	VEMP (ppm)	100 ppm
ethyl 3-ethoxypropionate (763-69-9)		
ACGIH	Non applicable	
OSHA	Non applicable	
2,4,7,9-Tetramethyl-5-decyne-4,7-diol ethoxylate (9014-85-1)		
ACGIH	Non applicable	
OSHA	Non applicable	
Vinyl acetal polymers, butyrals (63148-65-2)		
ACGIH	Non applicable	
OSHA	Non applicable	

Quik Stik® Mini Twist Paint Marker White, Yellow, Red

Fiche de données de sécurité

selon Federal Register / Vol. 77, Règlement Règles et n o de 58 / Lundi 26 mars 2012 /
selon la réglementation Canadienne sur les produits dangereux (HPR)

8.2. Contrôles de l'exposition

Contrôles techniques appropriés	: Évitez la dispersion des poussières dans l'air (c'est à dire, la compensation des surfaces de la poussière avec de l'air comprimé). Une ventilation par extraction locale ou une ventilation générale de la pièce sont normalement requises.
Équipement de protection individuelle	: Éviter toute exposition inutile.
Protection des mains	: Porter des gants appropriés. Gants imperméables aux poussières.
Protection oculaire	: Lunettes anti-éclaboussures ou des lunettes de sécurité.
Protection des voies respiratoires	: Lorsque la ventilation du local est insuffisante, porter un équipement de protection respiratoire. Utilisez respirateur purificateur d'air équipé de cartouches de filtrage particulaire.

SECTION 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

État physique	: Solide
Apparence	: Un marqueur de crayon comme solide. cireux.
Couleur	: Variable.
Odeur	: Solvant.
Seuil olfactif	: Aucune donnée disponible
pH	: Aucune donnée disponible
Vitesse d'évaporation relative (acétate de butyle=1)	: Aucune donnée disponible
Point de fusion	: 110 °C
Point de congélation	: Aucune donnée disponible
Point d'ébullition	: Aucune donnée disponible
Point d'éclair	: Aucune donnée disponible
Température d'auto-inflammation	: Aucune donnée disponible
Température de décomposition	: Aucune donnée disponible
Inflammabilité (solide, gaz)	: Aucune donnée disponible
Pression de vapeur	: Aucune donnée disponible
Densité relative de vapeur à 20 °C	: Aucune donnée disponible
Densité relative	: Aucune donnée disponible
Masse volumique	: 1 g/ml
Solubilité	: Aucune donnée disponible
Log Pow	: Aucune donnée disponible
Log Kow	: Aucune donnée disponible
Viscosité, cinématique	: Aucune donnée disponible
Viscosité, dynamique	: Aucune donnée disponible
Propriétés explosives	: Aucune donnée disponible
Propriétés comburantes	: Aucune donnée disponible
Limites explosives	: Aucune donnée disponible

9.2. Autres informations

Teneur en COV	: 46 - 54 %
---------------	-------------

SECTION 10: Stabilité et réactivité

10.1. Réactivité

Aucune réaction dangereuse connue.

10.2. Stabilité chimique

Stable dans les conditions normales.

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Polymérisation dangereuse ne se produira pas.

10.4. Conditions à éviter

Humidité. Rayons directs du soleil.

10.5. Matières incompatibles

Acides forts. Strong bases. Oxydants forts.

10.6. Produits de décomposition dangereux

La décomposition thermique génère : Dioxyde de carbone. Monoxyde de carbone.

Quik Stik® Mini Twist Paint Marker White, Yellow, Red

Fiche de données de sécurité

selon Federal Register / Vol. 77, Règlement Règles et n o de 58 / lundi 26 mars 2012 /
selon la réglementation Canadienne sur les produits dangereux (HPR)

SECTION 11: Informations toxicologiques

11.1. Informations sur les effets toxicologiques

Toxicité aiguë : Non classé

(2-Methoxymethylethoxy)-propanol (34590-94-8)	
DL50 orale rat	> 5000 mg/kg
DI 50 cutanée rat	> 19020 mg/kg
CL50 inhalation rat (mg/l)	> 1667 mg/l/4h

ethyl 3-ethoxypropionate (763-69-9)	
DL50 orale rat	> 5000 mg/kg
DL50 cutanée lapin	4080 mg/kg
CL50 inhalation rat (mg/l)	>
CL50 inhalation rat (ppm)	> 998 ppm 6 h, No mortality observed
ATE (cutané)	4080.000 mg/kg de poids corporel

2,4,7,9-Tetramethyl-5-decyne-4,7-diol ethoxylate (9014-85-1)	
DL50 orale rat	> 5000 mg/kg
DI 50 cutanée rat	> 2000 mg/kg
CL50 inhalation rat (mg/l)	> 2 mg/l/4h

Corrosion cutanée/irritation cutanée : Provoque une irritation cutanée.
Lésions oculaires graves/irritation oculaire : Provoque une sévère irritation des yeux.
Sensibilisation respiratoire ou cutanée : Non classé
Mutagénicité sur les cellules germinales : Non classé
Cancérogénicité : Non classé.
Toxicité pour la reproduction : Non classé
Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition unique) : Non classé
Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition répétée) : Non classé

2,4,7,9-Tetramethyl-5-decyne-4,7-diol ethoxylate (9014-85-1)	
NOAEL (subaigu, oral, animal/mâle, 28 jours)	200 mg/kg de poids corporel

Danger par aspiration : Non classé

Effets néfastes potentiels sur la santé humaine et symptômes possibles

Symptômes/lésions après contact avec la peau : Provoque une irritation cutanée.
Symptômes/lésions après contact oculaire : Provoque une sévère irritation des yeux.
Voies d'exposition probables : Contact avec la peau et les yeux.

SECTION 12: Informations écologiques

12.1 Toxicité

(2-Methoxymethylethoxy)-propanol (34590-94-8)	
CL50 poisson 1	> 1000 mg/l <i>Poecilia reticulata</i>
ErC50 (algues)	> 1000 mg/l

ethyl 3-ethoxypropionate (763-69-9)	
CL50 poisson 1	84 mg/l 24 h
CE50 Daphnie 1	> 911.1 mg/l 24 h

2,4,7,9-Tetramethyl-5-decyne-4,7-diol ethoxylate (9014-85-1)	
CL50 poisson 1	52.5 mg/l juvenile <i>S. maximus</i>
CE50 Daphnie 1	166 mg/l
ErC50 (algues)	15 mg/l
NOEC chronique algues	1 mg/l

12.2. Persistance et dégradabilité

(2-Methoxymethylethoxy)-propanol (34590-94-8)	
Persistance et dégradabilité	Facilement biodégradable.

ethyl 3-ethoxypropionate (763-69-9)	
Persistance et dégradabilité	Facilement biodégradable.
Biodégradation	108 % 18 d

Quik Stik® Mini Twist Paint Marker White, Yellow, Red

Fiche de données de sécurité

selon Federal Register / Vol. 77, Règlement Règles et n o de 58 / Lundi 26 mars 2012 /
selon la réglementation Canadienne sur les produits dangereux (HPR)

2,4,7,9-Tetramethyl-5-decyne-4,7-diol ethoxylate (9014-85-1)

Persistance et dégradabilité	Difficilement biodégradable.
------------------------------	------------------------------

12.3. Potentiel de bioaccumulation

ethyl 3-ethoxypropionate (763-69-9)

Log Pow	1.47
---------	------

2,4,7,9-Tetramethyl-5-decyne-4,7-diol ethoxylate (9014-85-1)

Facteur de bioconcentration (BCF REACH)	< 24
-----------------------------------------	------

Potentiel de bioaccumulation	Ne devrait pas y avoir de bioaccumulation.
------------------------------	--------------------------------------------

12.4. Mobilité dans le sol

Pas d'informations complémentaires disponibles

12.5. Autres effets néfastes

Pas d'informations complémentaires disponibles

SECTION 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1 Méthodes de traitement des déchets

Recommandations pour l'élimination des eaux usées : Ne pas jeter les déchets à l'égout.

Recommandations pour l'élimination des déchets : Détruire conformément aux règlements de sécurité locaux/nationaux en vigueur.

SECTION 14: Informations relatives au transport

Conformément aux exigences du DOT and TDG

Non réglementé pour le transport

Désignation officielle de transport (ADR) : Non applicable

Transport maritime

Pas d'informations complémentaires disponibles

Transport aérien

Pas d'informations complémentaires disponibles

SECTION 15: Informations réglementaires

15.1. Réglementations États-Unis

(2-Methoxymethylethoxy)-propanol (34590-94-8)

Inscrit sur l'inventaire TSCA (Toxic Substances Control Act - Loi réglementant les substances toxiques) aux États-Unis

EPA TSCA Regulatory Flag	T - indique une substance soumise à une règle d'essai de la Section 4 de la loi TSCA, États-Unis.
--------------------------	---------------------------------------------------------------------------------------------------

ethyl 3-ethoxypropionate (763-69-9)

Inscrit sur l'inventaire TSCA (Toxic Substances Control Act - Loi réglementant les substances toxiques) aux États-Unis

Ethoxylated acetylene diols (9014-85-1)

Inscrit sur l'inventaire TSCA (Toxic Substances Control Act - Loi réglementant les substances toxiques) aux États-Unis

Vinyl acetal polymers, butyral (63148-65-2)

Inscrit sur l'inventaire TSCA (Toxic Substances Control Act - Loi réglementant les substances toxiques) aux États-Unis

15.2. Réglementations internationales

CANADA

(2-Methoxymethylethoxy)-propanol (34590-94-8)

Inscrit sur l'inventaire canadien de la LIS (liste intérieure des substances).

ethyl 3-ethoxypropionate (763-69-9)

Inscrit sur l'inventaire canadien de la LIS (liste intérieure des substances).

Ethoxylated acetylene diols (9014-85-1)

Inscrit sur l'inventaire canadien de la LIS (liste intérieure des substances).

Vinyl acetal polymers, butyral (63148-65-2)

Inscrit sur l'inventaire canadien de la LIS (liste intérieure des substances).

Réglementations UE

(2-Methoxymethylethoxy)-propanol (34590-94-8)

Inscrit sur l'inventaire des substances EINECS de la CEE (inventaire européen des substances chimiques commercialisées)

Quik Stik® Mini Twist Paint Marker White, Yellow, Red

Fiche de données de sécurité

selon Federal Register / Vol. 77, Règlement Règles et n o de 58 / lundi 26 mars 2012 /
selon la réglementation Canadienne sur les produits dangereux (HPR)

ethyl 3-ethoxypropionate (763-69-9)

Inscrit sur l'inventaire des substances EINECS de la CEE (inventaire européen des substances chimiques commercialisées)

Ethoxylated acetylene diols (9014-85-1)

Inscrit sur l'inventaire des substances EINECS de la CEE (inventaire européen des substances chimiques commercialisées)

Directives nationales

Quik Stik® Mini Twist Paint Marker White, Yellow, Red

Tous les composants sont inscrits sur l'inventaire CEE inventaire européen des substances chimiques commerciales existantes (EINECS).

Tous les ingrédients sont répertoriés dans les Toxic Substances Control Act (TSCA).

Tous les ingrédients sont inscrits sur la liste intérieure des substances (DSL) ou non-Liste intérieure des substances (LES).

15.3. Les réglementations américaines

(2-Methoxymethylethoxy)-propanol (34590-94-8)

U.S. - New Jersey - Right to Know Hazardous Substance List

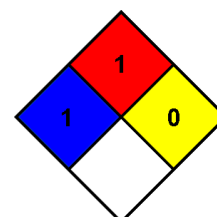
U.S. - New York - Right to Know List of Hazardous Chemicals

U.S. - Massachusetts - Right To Know List

U.S. - Pennsylvania - RTK (Right to Know) List

SECTION 16: Autres informations

Indications de changement	: Document original.
Sources des données	: Canadian Centre for Occupational Health and Safety. Accessible à: http://www.ccohs.ca/oshanswers/legisl/SIMDUT_classifi.html . ESIS (European chemical Substances Information System; accessible à: http://esis.jrc.ec.europa.eu/index.php?PGM=cla . European Chemicals Agency (ECHA) Registered Substances list. Accessible à http://echa.europa.eu/ . Krister Forsberg and S.Z. Mansdorf, "Quick Selection Guide to Chemical Protective Clothing", Fifth Edition. National Fire Protection Association; Fire Protection Guide to Hazardous Materials; 10th edition. OSHA 29CFR 1910.1200 Hazard Communication Standard. REGULATION (EC) No 1272/2008 OF THE EUROPEAN PARLIAMENT AND OF THE COUNCIL of 16 December 2008 on classification, labelling and packaging of substances and mixtures, amending and repealing Directives 67/548/EEC and 1999/45/EC, and amending Regulation (EC) No 1907/2006. TSCA Chemical Substance Inventory. Accessible à http://www.epa.gov/oppt/existingchemicals/pubs/tscainventory/howto.html .
Abréviations et acronymes	: ACGIH (American Conference of Government Industrial Hygienists). ATE: Estimation de toxicité aiguë. CAS (Chemical Abstracts Service) nombre. CLP: Classification, étiquetage, emballage. EC50: Concentration de l'environnement associée à une réponse de 50% de la population d'essai. GHS: Globally Harmonized System (de classification et d'étiquetage des produits chimiques). LD50: Dose létale pour 50% de la population d'essai. OSHA: Occupational Safety & Health Administration. PBT: Persistantes, bioaccumulables, toxiques. STEL: À court terme de limites d'exposition. TSCA: Toxic Substances Control Act. TWA: Temps Poids moyen.
Autres informations	: Aucun(e).
Danger pour la santé NFPA	: 1 - L'exposition peut provoquer une irritation, mais seulement des blessures légères résiduelle, même si aucun traitement n'est donné.
Danger d'incendie NFPA	: 1 - Doit être préchauffé avant que l'allumage ne puisse se produire.
Réactivité NFPA	: 0 - Normalement stable, même dans des conditions d'exposition au feu, et pas réactif à l'eau.



Textes complet des phrases H:

Aquatic Acute 3

Dangereux pour le milieu aquatique — Danger aigu, Catégorie 3

Quik Stik® Mini Twist Paint Marker White, Yellow, Red

Fiche de données de sécurité

selon Federal Register / Vol. 77, Règlement Règles et n o de 58 / lundi 26 mars 2012 /
selon la réglementation Canadienne sur les produits dangereux (HPR)

Aquatic Chronic 3	Dangereux pour le milieu aquatique — Danger chronique, Catégorie 3
Eye Dam. 1	Lésions oculaires graves/irritation oculaire, Catégorie 1
Eye Irrit. 2A	Lésions oculaires graves/irritation oculaire, Catégorie 2A
Flam. Liq. 3	Liquides inflammables, Catégorie 3
Flam. Liq. 4	Liquides inflammables, Catégorie 4
Skin Irrit. 2	Corrosif/irritant pour la peau, Catégorie 2
STOT SE 3	Toxicité spécifique pour certains organes cibles — Exposition unique, Catégorie 3
H226	Liquide et vapeurs inflammables
H227	Liquide combustible
H315	Provoque une irritation cutanée
H318	Provoque des lésions oculaires graves
H319	Provoque une sévère irritation des yeux
H335	Peut irriter les voies respiratoires
H402	Nocif pour les organismes aquatiques
H412	Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme

SDS Prepared by: The Redstone Group, LLC
6077 Frantz Rd.
Suite 206
Dublin, OH USA 43016
T 614-923-7472
www.redstonegrp.com

LACO NA GHS SDS French

Ces informations sont basées sur nos connaissances actuelles et décrivent le produit pour les seuls besoins de la santé, de la sécurité et de l'environnement. Elles ne devraient donc pas être interprétées comme garantissant une quelconque propriété spécifique du produit